

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/09/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	11

Vote
A la majorité
Pour : 0
Contre : 11
Abstention : 3

L'an 2023, le 29 Septembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 22/09/2023. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 22/09/2023.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GAGNARD Sylvie à M. CHARDRON Yann, M. GHYAMPHY Koffi à Mme TROTIN Monique

Excusé(s) : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia

A été nommé(e) secrétaire : M. DE MALHERBE Raymond

2023/072 – Aide d'urgence aux victimes du séisme du vendredi 8 septembre 2023 au Maroc - ouverture du fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO)

Vu la note du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères en date du 11 septembre 2023 et le courriel de la Direction Générale des Finances Publiques en date du 14 septembre 2023 relatifs à l'aide d'urgence pour les populations victimes du tremblement de terre au Maroc le 8 septembre 2023 et à l'ouverture du fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) ;

Sur proposition de Mme le Maire d'allouer une aide d'urgence aux populations victimes du tremblement de terre ;

Vu le résultat du vote (Contre : 11 - Abstentions : 3)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de ne pas allouer une aide au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) - aide à la population du Maroc.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 05/10/2023
Le Maire
Monique TROTIN



Secrétaire de séance
M. DE MALHERBE Raymond